

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

FONDS DE
L'ÉCOLE DE FILLES
DE LONGUEAU

Conseil des maîtresses

1936-1962

Répertoire numérique détaillé

146 W

établi par
Aurélié CARON, Secrétaire de documentation,

sous le contrôle scientifique de
Arnaud ESPEL, Attaché de conservation du patrimoine,

et sous la direction de
Élise BOURGEOIS, Conservatrice en chef du patrimoine, directrice adjointe

Amiens, 2016

INTRODUCTION

Présentation du versement

Le versement 146W a été réalisé par l'école André Mille de Longueau le 28 mai 2015. Le versement est constitué d'un seul article provenant de l'ancienne école de filles de Longueau, un cahier contenant les comptes-rendus du conseil des maîtresses qui mesure 0,03 mètre linéaire. Ses dates extrêmes sont 1936-1962.

Le conseil des maîtres

Le conseil des maîtres est institué par la circulaire du 15 janvier 1908. Il est présidé par le directeur d'école qui réunit, environ une fois par trimestre, l'ensemble des maîtres titulaires et remplaçants. Il donne son avis sur l'organisation et le fonctionnement de l'école d'un point de vue pédagogique mais aussi matériel. C'est lors de ces réunions que sont décidés la répartition des élèves, l'attribution des classes aux instituteurs, l'établissement des services du personnel, l'occupation des salles, la poursuite de scolarité des élèves, ainsi que l'élaboration du projet d'école. Les comptes-rendus sont conservés dans l'établissement et des copies envoyées à l'inspecteur primaire de circonscription. Ces documents sont essentiels à la compréhension du fonctionnement de l'école.

Le cahier contenant les comptes-rendus du conseil des maîtresses de l'école de filles de Longueau est tenu du 24 janvier 1936 au 13 septembre 1962. L'école de filles de la commune est étendue à deux groupes scolaires : le groupe Anatole France¹ et le groupe La Barre². Les cours primaires, élémentaires et moyens sont répartis sur les deux sites pour les filles et les garçons. Ce sont les niveaux, et non les sexes, qui déterminent l'endroit où sont scolarisés les enfants. Néanmoins les classes ne sont pas mixtes, les filles ont des maîtresses et une directrice d'école, les garçons des maîtres et un directeur. Les maîtres et les maîtresses des écoles de Longueau se réunissent en janvier et en février 1939 pour faire face à des problèmes communs, les propos tenus pendant ces rencontres sont retranscrits dans le registre.

On ne sait pas si des conseils des maîtresses ont eu lieu pendant la Seconde Guerre mondiale sans être retranscrits sur le registre qui a été versé. Toujours est-il qu'il n'y a pas de compte-rendu entre le 10 juillet 1939 et le 23 juillet 1941, puis entre le 4 novembre 1941

¹ Ce groupe scolaire porte actuellement le nom André Mille.

² Ce groupe porte le nom de Paul Baroux depuis 1954.

et le 20 octobre 1945. Une note indique que l'école des filles est fermée du 13 mars 1943 au 4 décembre 1944 précisant « évacuation totale ». Longueau, accueillant un grand dépôt de locomotives et formant un nœud ferroviaire stratégique, est la cible répétée de bombardements. Les écoles sont fermées afin de protéger les enfants. Les conséquences de la guerre sont visibles dans les comptes-rendus de 1945 et 1946 où il est indiqué que par manque de matériel les enfants ont cours que sur des demi-journées et qu'ils doivent se tenir à trois sur les tables.

Chaque début de compte-rendu établit la liste des maîtresses présentes et absentes, ce qui nous permet de connaître le nom des enseignantes ayant exercé à Longueau. On apprend également qu'entre 1936 et 1962 quatre directrices se succèdent : madame Famechon (1936-1939), madame Beauvais (1941), madame Brandicourt (1945-1952) et madame Beignet (1952-1962). La répartition des élèves montre que l'école de filles compte en moyenne neuf classes du cours préparatoire aux classes de fin d'études primaires. En 1936 l'école de filles accueille 301 élèves.

Les sujets abordés lors du conseil des maîtresses sont variés : achat de matériel, comptes de la coopérative scolaire, activités physiques et programme scolaire. Ces réunions permettent de voir à quel point l'enseignement a évolué en seulement trente ans.

Communicabilité

Il convient de rappeler qu'aux termes du Code du patrimoine, les informations relatives à la protection de la vie privée sont soumises à un délai de communicabilité qui est actuellement de cinquante ans à compter de la date du document ou du document le plus récent inclus dans le dossier.

Ce versement est librement communicable

BIBLIOGRAPHIE

ASSOULINE (Pierre), *Le temps de l'encre*, 2008. **Cote ADS 4° 2270.**

BRIAIS (Bernard) *Aux beaux jours de la communale*, éditions De Borée, 2007.
Cote ADS 8°4973.

DESSAUW (Guy), *Deux siècles d'école communale*, édition Petit à petit, 2007.
Cote ADS 4° 2275.

PROST (Antoine) *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Tome IV, éditions Perrin, 2004. **Cote ADS 8°4040/1-4**

Tabliers et encriers, petite histoire de l'école primaire dans la Somme, catalogue de l'exposition organisée par les Archives départementales de la Somme du 4 avril au 8 juillet 2011. **Cotes ADS BR 3600 / 9.**

Textes officiels

- Loi du 30 octobre 1886 portant sur l'organisation de l'enseignement primaire
- Circulaire du 10 février 1948 relative à la coopérative scolaire
- Décret 76-1301 du 28 décembre 1976 relatif à l'organisation de la formation dans les écoles maternelles et élémentaires
- Décret 89-122 du 24 février 1989 relatif aux directeurs d'école
- Code de l'éducation D 321-6, D 411-7

SOURCES COMPLEMENTAIRES

Archives départementale de la Somme

1272W194-196 Direction de l'équipement : dommages de guerre, 1945-1965.

1085W64 Sous-préfecture d'Amiens : travaux, 1977.

1092W111 Préfecture de la Somme, département des affaires scolaires : travaux, 1978-1983.

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ

146W1	Conseils des maîtresses : comptes-rendus de réunions. <i>Ce cahier contient une déclaration de la directrice d'école attestant de l'utilisation du stade Émile Noël et décrivant ses équipements, un récapitulatif du programme scolaire (non daté), des lettres du maire de la commune et de l'inspecteur d'académie (1945, 1955).</i>	1936-1962
-------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------